

Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

Dossiers

- Urbanisme
- Geuderther Wackes

N°53
DÉCEMBRE 2021



www.geudertheim.fr

Retrouvez-nous sur 

Éditorial



Pierre GROSS
Maire de Geudertheim

Chères Geudertheimoises,
Chers Geudertheimois,

Voilà bientôt deux ans que notre commune vit avec des restrictions sanitaires. Bien que, depuis quelques mois, nous ayons pu profiter de moments conviviaux, festifs et sportifs, nous sommes à nouveau dans une situation où le taux d'incidence du virus de Covid-19 repart à la hausse.

Oui, la bataille n'est pas

encore gagnée, nous devons tous continuer à rester vigilants et réagir en personnes responsables.

Si quelques manifestations ont pu se tenir en plein air comme la soirée Halloween, la marche de Saint Nicolas ou le marché de Noël, bien d'autres ont dû être annulées durant ce dernier trimestre, telles notre rencontre avec les seniors prévue le 12 décembre 2021, ou la traditionnelle soirée Sainte Barbe des pompiers. Nos jeunes se trouvent aussi dans une situation où faire la fête leur est presque interdit. Oui, le manque de ces moments conviviaux pèse sur notre moral, dans la vie professionnelle comme dans la vie associative.

Au niveau de notre commune, de l'accueil en mairie en passant par le service technique sans oublier notre structure périscolaire, tout est mis en œuvre pour répondre à l'attente de nos concitoyens. Merci à l'ensemble du personnel pour le bel état d'esprit qu'il manifeste tout au long de l'année dans des conditions pas toujours faciles.

Ce présent G'IM met à l'honneur notre groupe de théâtre les Geyderther Wackes et notre culture dialectale. Restant optimistes, nous espérons mener à bien quelques dossiers en 2022 à savoir : installer l'école maternelle et le service périscolaire dans les nouveaux locaux, débiter le réaménagement de l'ancienne école maternelle au profit de l'école élémentaire, poursuivre le travail sur le dossier du réaménagement foncier avec le monde agricole, approfondir notre dossier urbanisme dans le cadre de la révision de notre PLU.

Nous continuerons à accompagner nos associations lors de leurs manifestations prévues l'an prochain. « Apprendre d'hier, vivre aujourd'hui, espérer pour demain », une belle citation d'Albert Einstein que je vous invite tous à partager.

Un très beau Noël à vous tous. Que l'année 2022 vous garde en bonne santé, qu'elle vous apporte une pleine activité professionnelle et de nombreux moments de joie dans notre commune.

Sommaire

3 à 7
Geud'actus

7
Calendrier

8
**Conseil municipal
des enfants**

9-11
Dossier « Urbanisme »

12-13
**Dossier
« Geyderther Wackes »**

14
Infos pratiques

15 à 19
Tribune ouverte

20 à 21
**Les mariés de l'année
2021**

22
Anniversaires

23-24
État civil

Geud'Infos Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 12 mars 2022 pour parution à Pâques (17 avril 2022).

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédacteur en chef :
Arny Eyermann

Comité de rédaction :
Prazères Herrmann, Frédéric Jung, Éric Masson,
Barbara Neunreuther, Jérémy Ohlmann,
Béatrice Treil et Renaud Treil.

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim, Alfred Jung

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 400 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Décembre 2021 - Dépôt légal en cours

ÉVÈNEMENTS PASSÉS



Plantation automnale

La récolte des bulbes de tulipes et de narcisses ayant été prolifique ce printemps, l'équipe « des maillots orange » a planté des milliers d'oignons dans les différents parterres et même sous les fruitiers du verger partagé situé à côté du grand bassin de rétention, derrière le lotissement *Heiligenhaeusel*.

Décorations de Noël

Ils ont exercé leurs compétences au profit de la commune. Jean-Claude a confectionné les belles boules en bois que Béatrice et Jean-Luc ont décorées, Jeanine a personnalisé les grands cœurs, les agents Ludovic et Thierry ont été les petites mains pour le placement des décors.



Repas choucroute du personnel communal

Après l'effort, le réconfort ! La commune a pris l'habitude de remercier l'ensemble de son personnel communal ainsi que les membres de la municipalité pour leur engagement tout au long de l'année, rendu encore plus difficile par l'application des contraintes sanitaires. C'est sur ce constat qu'elle a convié son personnel à un repas « choucroute » servi le 5 novembre dans la salle polyvalente. Un moment de partage et de convivialité ayant permis de recharger ses batteries pour affronter 2022 qui arrive à grands pas.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918

Après une commémoration restreinte et très courte le 11 novembre 2020 (en raison du deuxième confinement), celle de 2021 a pu se tenir dans son format habituel, en présence d'un public relativement nombreux et masqué, où toutes les générations étaient représentées.

Pierre Gross, lors du dépôt de la gerbe sur le monument aux morts et dans ses prises de parole, a été accompagné pour la première fois par les jeunes récemment élus au Conseil municipal des enfants, qui ont pris leur rôle très au sérieux (cf. p. 8).

La lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, invitait tous les citoyens français à continuer d'honorer ceux qui servent notre pays au quotidien et ceux qui l'ont servi, à l'instar d'Hubert Germain. Ultime Compagnon de la Libération dont le cercueil allait rejoindre le mémorial du Mont Valérien l'après-midi même, il est le dernier porte-étendard des soldats qui ont défendu les libertés et l'idéal français dans les heures sombres de 1940-1944. Un verre de l'amitié a suivi dans la salle des mariages, dans le respect des règles sanitaires alors en vigueur.



LES ENSEIGNANTES DE LA MATERNELLE EN VISITE DE CHANTIER



« quand allons-nous déménager dans la nouvelle école ? », le maire a répondu qu'il mettrait tout en œuvre pour que la rentrée de février se fasse dans ces nouveaux locaux.

TRAVAUX EN PARTENARIAT AVEC LA CCBZ

Après le déplacement de la conduite d'assainissement en octobre 2020, l'aménagement du tronçon de la rue de la Paix est en cours de réalisation. Ces travaux, confiés à l'entreprise Trabet, sont pris en charge par la CCBZ pour un coût global de 54 000 €. La mise en souterrain des réseaux secs (génie civil et éclairage public) et la pose des pavés sont en cours d'achèvement. Les mâts d'éclairage seront mis en place au courant du 1er trimestre 2022. Cette zone de convivialité sera exclusivement réservée aux piétons et cyclistes. Elle sera interdite à la circulation de tous véhicules à moteur.



TRAVAUX FORESTIERS PRÈS DE LA VOIE FERRÉE



L'Office national des forêts a été mandaté par la SNCF pour intervenir dans la nuit du 9 au 10 décembre dans la forêt de Geudertheim. L'abattage d'un pin et d'un chêne encroués dans un autre chêne et risquant de tomber sur la voie ferrée a été réalisé par des grimpeurs-élagueurs, de même que l'abattage de petits hêtres secs situés à proximité. Le coût de ces travaux s'élève à 6 780 € TTC, aux frais de la commune.

DES COLIS POUR LES AÎNÉS

Pour la deuxième fois consécutive, la traditionnelle fête de Noël des aînés a dû être annulée suite à l'évolution de la crise sanitaire. C'est à regret que les membres du CCAS et du Conseil municipal ont pris cette décision. Aussi, même si cela ne remplace pas cette journée de partage et de convivialité, la municipalité s'est résolue à offrir un colis de Noël gourmand et plein de douceurs à tous les aînés de 70 ans et plus. C'est pourquoi, le 18 décembre dernier, les membres du CCAS et du Conseil municipal ont endossé l'habit du père Noël, ont arpenté les rues de la commune pour amener de la joie dans les chaumières et plein d'étoiles dans les yeux de nos aînés.



AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION SIS

Le budget du service d'incendie et de secours (SIS) du Bas-Rhin est alimenté par les contributions de la Collectivité européenne d'Alsace et du bloc communal, dont les modalités de calcul vont être modifiées. Pour Geudertheim, la contribution pour 2021 se chiffrait à 24 109 €, soit 10 € par habitant. Elle pourrait passer à 51 220 € pour 2022, soit une augmentation de 112,45 %, générant un fort impact sur le budget de la commune.

PROJET D'UNE ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

À ce jour, environ 260 élèves bénéficient d'un enseignement musical sur le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ), dispensé par une trentaine de professeurs répartis dans les écoles de musique municipales de Hoerdtd, Geudertheim, Gries et dans l'école associative de Weyersheim. Pierre Gross et Patrick Kieffer, vice-présidents de la CCBZ, pilotent le projet d'école de musique intercommunale dont ils sont les initiateurs. Durant l'année 2021, ils ont engagé des concertations avec les acteurs locaux (élus, directeurs et enseignants des écoles de musique actuelles, présidents et directeurs des harmonies) et ont rencontré des responsables de collectivités voisines qui gèrent déjà une telle structure. Le conseil communautaire et les conseils municipaux des communes membres, à qui le projet a été présenté, ont tous émis un avis favorable au transfert de la compétence « école de musique » des communes

vers la communauté de communes. Il sera effectif au 1^{er} septembre 2022. Le projet veut donner une nouvelle dynamique à l'enseignement musical sur le territoire. Plus généralement, ses objectifs sont en adéquation avec les orientations du projet de territoire de la Basse-Zorn :

- Mutualiser les moyens à l'échelle intercommunale pour diversifier l'offre (en y associant toutes les communes et donc un public élargi), harmoniser les pratiques, uniformiser les tarifs.
- Favoriser la pratique musicale amateur d'ensemble entre jeunes (et moins jeunes) des différentes communes, et in fine faire de l'école de musique intercommunale un vivier pour nos harmonies.
- Proposer un cadre d'emploi plus pérenne aux professeurs afin de soutenir leur travail.

De plus amples informations vous parviendront dans le bulletin intercommunal de juin.

PLANTATION ARBRES DES NAISSANCES



Le samedi 23 novembre, 28 familles sur 34 sont venues planter l'arbre de leurs enfants nés en 2020 dans la parcelle 3 de la forêt. Grâce à cette opération communale « une naissance, un arbre », la forêt reprend vie aux endroits malmenés par la tempête Lothar. L'arbre est un élément vital de la nature, l'enfant, c'est l'avenir de l'humanité. Si les deux grandissent ensemble, c'est merveilleux !



STATIONNEMENT DANS LA RUE SAINTE MAISON

Il a été constaté que de nombreux véhicules étaient souvent garés devant le domicile de leur propriétaire, en partie sur la voie, rue Sainte Maison. Cet axe, longtemps secondaire, et étroit en certains endroits, a vu la circulation s'y densifier, avec le passage plus régulier d'engins agricoles, de résidents de plusieurs lotissements dont c'est une voie d'accès.

Une campagne de sensibilisation a été menée, avec un courrier apposé sur le pare-brise de chaque véhicule dont le stationnement prolongé gêne et constitue une forme de privatisation abusive du domaine public. Plusieurs riverains concernés ont réagi positivement, et garent dès lors leur véhicule dans leur cour ou sur un emplacement dédié. A défaut de pouvoir compter sur le sens de l'intérêt général des derniers récalcitrants, le stationnement dans cette rue sera régleménté.

TRAVAUX DE MARQUAGE AU SOL



Les pictogrammes des diverses bandes cyclables de la commune, datant de plusieurs années, étaient devenus de moins en moins visibles au fil du temps. L'entreprise Signaux Girod les a repris pour permettre

une meilleure lisibilité aux usagers de la route. De même, sur la voie verte entre l'entrée sud du village et la déchèterie, en service depuis 2010, des pictogrammes aux motifs de piétons sont venus compléter la signalisation de manière cohérente avec le tronçon plus récent qui mène à Hoerd. Cela permet de rappeler que la voie verte est destinée à un usage partagé entre piétons, cyclistes et plus généralement aux usagers non motorisés ou utilisant un engin de déplacement électrique (trottinette électrique, gyropode...). Par contre, les chevaux n'y sont pas tolérés.

UNE NOUVELLE SEMAINE D'IMMERSION EN ALSACIEN



Notre dialecte a repris ses marques au *Waldeck* durant les vacances de la Toussaint. 24 enfants de 6 à 10 ans, issus majoritairement des communes de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, organisatrice de l'action, ont participé à la désormais habituelle semaine alsacienne, coordonnée par Marie-France Dufils, présidente de l'Abama. Isabelle Grussenmeyer et Philippe Klein, musiciens et ardents défenseurs de la langue régionale, ont réalisé de nombreuses activités, avec l'aide indispensable de Claude Engeln, retraité qui a bénévolement encadré le groupe. Notons que quelques jeunes sont présents depuis la première édition du printemps 2018. En fin de semaine, durant un spectacle, les enfants ont pu montrer à leurs parents le travail accompli, autour des sorcières et des pirates. Vêtus de tenues de circonstance, et entonnant des chansons en alsacien sur quelques chorégraphies, ils sont partis à la recherche d'un mystérieux trésor sur une île. Après un ultime combat de sabre entre pirates, ils ont enfin pu crier : « *Mer hân de Schatz gefunde !* » (Nous avons trouvé le trésor !). Quel est ce fameux trésor ? Nul coffre plein de pièces d'or ou de chocolat. Ce trésor, c'est la sympathique semaine passée ensemble à acquérir des notions d'alsacien et de vie en groupe. Rendez-vous pour une nouvelle édition en 2022 !

SEMAINE DU GOÛT



C'est devenu un rendez-vous incontournable des classes de Mmes Guillon et Jeuch en cette semaine du goût : le traditionnel petit déjeuner à l'école. Les élèves du CE1 et du CE2 ont été contents de se retrouver, sans masque, autour d'un petit déjeuner bien complet, grâce aussi à la participation de mamans, de papas ou de grands-parents. Le succès du jour a été

sans conteste le petit pain au chocolat, mais les enfants se sont aussi régalés avec d'autres viennoiseries, le classique pain, beurre, confiture ou encore la salade de fruits faite maison. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Le calendrier des manifestations peut subir des changements selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

- ➔ 4 janvier 2022
**Don du sang
AGCLS s'Mehlrاد**
- ➔ 20 janvier au 19 février 2022
**Recensement
de la population**
- ➔ 28 janvier 2022
**Séance du Conseil
municipal**
- ■ ■
- ➔ 4 mars 2022
**Séance du Conseil
municipal**
- ➔ 13 mars 2022
**Concert de la Musique
paysanne**
- ➔ 29 mars 2022
**Don du sang
AGCLS s'Mehlrاد**

- ■ ■
- ➔ 2 avril 2022
Nettoyage de printemps
- ➔ 8 avril 2022
**Séance du Conseil
municipal**
- ➔ 10 avril 2022
**Élections présidentielles
(1^{er} tour)**
- ➔ 24 avril 2022
**Élections présidentielles
(2^e tour)**

Conseil Municipal des enfants



Cette page relate l'actualité du conseil municipal des enfants, élu le lundi 11 octobre. Les 11 enfants, issus des classes de CM1 et CM2 de notre école élémentaire, sont (ci-dessus de gauche à droite avec les élus adultes qui les encadrent) : Arny Eyermaun (encadrant), Pia Junger (encadrante), Maxence Montagnon, Malo Hausmann, Amélie Bauer, Nathalie Boutinaud (encadrante), Timothé Boutinaud, Norah Antoine, le maire Pierre Gross, Anna Coche, Léa Paulen, Marianne Peter (encadrante), Charlotte Keller, Zoé Horny, Emma Wolff, Lola Lingeri, Jérémy Ohlmann (réfèrent du CME). Ils ont le plaisir de présenter eux-mêmes leurs activités.

Le jour de l'installation du CME (Timothé)

Le samedi matin du 16 octobre 2021, nous étions attendus à la mairie. Des conseillers municipaux adultes nous ont remis une cocarde et une pochette officielle avec les armoiries de notre village. Nous avons eu notre première réunion, présidée par le maire Pierre Gross. Nous nous sommes tous présentés. On a visité la salle du conseil au premier étage de la mairie. Nous nous sommes retrouvés ensuite dans la salle des mariages pour partager un moment sympa ensemble avec du coca-cola et des mini-bretzels !



La plantation des arbres de naissances (Charlotte, Léa)

Nous sommes allés au parcours de santé, à vélo, tous ensemble ! Nous avons attendu que tout le monde soit là pour commencer. Nous avons distribué aux parents les prénoms de tous les bébés sur des étiquettes, ainsi

qu'un bout de ficelle pour faire tenir les arbres. Et on a craqué devant ces beaux bébés ! Dès que tout le monde avait fini, nous sommes allés au stade. Après avoir bu du coca-cola, nous avons joué sur le terrain de foot. Au retour, nous avons déposé chacun devant sa maison.

L'armistice (Norah, Anna)

La cérémonie a commencé à 11 h 15. Nous avons déposé l'un après l'autre un bouquet sur le monument aux morts. On a commémoré la fin de la première guerre mondiale.

Ensuite, chacun son tour, nous avons lu la lettre d'un soldat de cette guerre et un poème sur l'armistice. Nous avons écouté le maire faire son discours. Juste après, nous avons chanté la *Marseillaise*. Nous avons terminé avec un verre de l'amitié.



Les réunions depuis l'installation (Emma, puis Lola, puis Zoé)

Nous avons fait seulement deux réunions mais nous avons déjà plein d'idées ! La première réunion était une belle découverte. On a écrit un règlement intérieur et on a présenté des idées : 15 projets ont été retenus. Le maire n'a malheureusement pas pu participer à la première réunion car il était à Paris. La deuxième, en sa présence, a permis de parler des possibles futurs projets à réaliser.

Les réunions commencent à 18 h le mardi, dans la salle du conseil à la mairie (avec des places attitrées). Il fallait se présenter, on a discuté des projets, on a dit pourquoi on était d'accord ou pas, puis on a voté. Jérémy a diffusé l'ordre du jour sur le vidéoprojecteur. On a parlé des événements passés auxquels on a participé et de l'agenda à venir. Le mardi 7 décembre, on a eu des chocolats.

Les réunions ont lieu le mardi à 18 h. Elles commencent d'habitude avec la signature de tout le monde et après nous commençons à lire l'ordre du jour et nous parlons des projets. Voici quelques projets : inciter les gens à utiliser moins la voiture, organiser une collecte de jouets.



Urbanisme et constructions nouvelles

26 permis ont été accordés en 2021, dont cinq dans la microzone d'activités et trois dans le lotissement *Lichtstoekerweg* (tous les lots sont commercialisés). Un permis d'aménager a en outre été accordé pour la création d'un lotissement de cinq lots.

Les permis de construire

Demandeur	Nature de la construction ou des travaux	Terrain	Accordé le
Didier HENCHES 42 rue Hornwerck 67170 GEUDERTHEIM	Création d'une piscine et d'un local technique	42 rue Hornwerck 67170 GEUDERTHEIM	6/01/21
GARAGE PAULEN GERARD & CIE 2 route de Hoerd 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un centre de lavage	2 route de Hoerd 67170 GEUDERTHEIM	7/01/21
M. BAYCU et Mme AKSU 2 allée des Tilleuls 67460 SOUFFELWEYERSHEIM	Construction d'une maison individuelle avec garage	25a rue de la Zorn 67170 GEUDERTHEIM	11/01/21
M. RIEDINGER et Mme DURRENBERGER 27a rue du Village 67240 KURTZENHOUSE	Construction d'une maison d'habitation	1 rue des Petits Champs 67170 GEUDERTHEIM	18/01/21
M. MAIA et Mme BACCARAT 5a rue de Kurtzenhouse 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison individuelle avec garage	Lotissement <i>Lichtstoekerweg</i> LOT 06 67170 GEUDERTHEIM	8/02/21
SCI LES PENADES 18 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Réhabilitation d'une maison existante, construction d'une maison bi-famille et modification du portail	18 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	15/02/21
M. MORET et Mme VENEZIANO 35a rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison individuelle avec garage accolé	Lotissement <i>Lichtstoekerweg</i> LOT 04 67170 GEUDERTHEIM	25/02/21
M. et Mme LITTNER 9 rue des Alpes 67670 MOMMENHEIM	Construction d'une maison individuelle	rue des Cerisiers 67170 GEUDERTHEIM	11/03/21
M. et Mme WALTER 24 rue des Primevères 67170 GEUDERTHEIM	Création d'une terrasse sur piliers	24 rue des Primevères 67170 GEUDERTHEIM	23/03/21
SCI DECO 2 rue des Peupliers 67370 RUMERSHEIM	Extension d'un entrepôt	4 rue des Meuniers 67170 GEUDERTHEIM	26/03/21
Céline KOENIG 6 rue des Maires Raedel 67810 HOLTZHEIM	Construction de 3 maisons individuelles	6 rue du Moulin 67170 GEUDERTHEIM	19/04/21
SCI LES PAPILLONS 6 rue Kirchkfeld 67720 BIETLENHEIM	Rénovation d'une maison d'habitation en 4 logements	93 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	19/04/21
Dominique SIEGLER 19 rue des Potagers 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un abri ouvert	19 rue des Potagers 67170 GEUDERTHEIM	27/04/21
M. & Mme PAULEN 14 rue des Fauvettes 67170 GEUDERTHEIM	Extension de la maison, création d'un garage, abri ouvert, piscine, terrasse, pergola et mur cloture	14 rue des Fauvettes 67170 GEUDERTHEIM	7/06/21
Salim HAMMOUTENE 13 rue des Colverts 67100 STRASBOURG	Construction d'une maison individuelle	Lotissement <i>Lichtstoekerweg</i> LOT 07 67170 GEUDERTHEIM	11/06/21

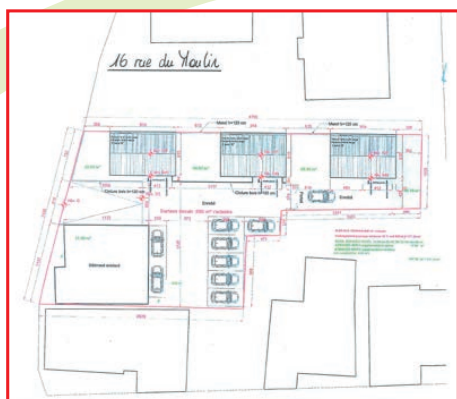
Les permis de construire

Demandeur	Nature de la construction ou des travaux	Terrain	Accordé le
Philippe MONTERASTELLI 18 rue des Potagers 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un garage	18 rue des Potagers 67170 GEUDERTHEIM	17/06/21
COMMUNE DE GEUDERTHEIM 83 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Extension des ateliers municipaux, remplacement du mur de soutènement et agandissement du parking	85 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	1/07/21
Raphaël D'OVIDEO 4 rue du Général Leclerc 67170 GEUDERTHEIM	Création d'un garage	4 rue du Général Leclerc 67170 GEUDERTHEIM	8/07/21
SCI MATOLE 9 rue de l'Industrie 67170 GEUDERTHEIM	Extension du hall d'activités	9 rue de l'Industrie 67170 GEUDERTHEIM	21/07/21
M. LUTZ et Mme JUNG 23a rue du Chevreuil 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison individuelle	rue du Moulin 67170 GEUDERTHEIM	12/08/21
ALSACE BISCUITS TRADITION 1 rue des Meuniers 67170 GEUDERTHEIM	Création d'ombrières photovoltaïques pour le stationnement des véhicules des emplois sur site	1 rue des Meuniers 67170 GEUDERTHEIM	2/09/21
MOTHIVUS 10 rue du Maire Joseph Deschler 67610 LA WANTZENAU	Construction d'un collectif de 7 logements et modification d'un bâtiment existant en 9 logements	98 rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	20/09/21
Manuel KLEINKLAUS 11 rue des Fauvettes 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une piscine enterrée avec dallage	11 rue des Fauvettes 67170 GEUDERTHEIM	5/10/21
M. METTLER et Mme FAULLIMMEL 28 rue de la Zorn 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'une maison individuelle avec garage et piscine	rue des Cerisiers 67170 GEUDERTHEIM	21/10/21
Céline BARATTIN 77b rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Création d'un garage double, d'une place de stationnement et d'une clôture	77b rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	28/10/21
SCI JEAN LUCA 2 rue de l'Industrie 67170 GEUDERTHEIM	Extension des bureaux et création d'un logement de fonction	2 rue de l'Industrie 67170 GEUDERTHEIM	24/11/21

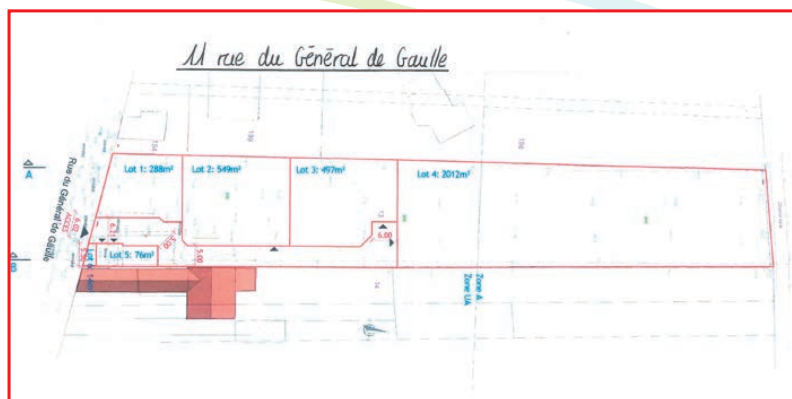
Centre Bourg

Réalisations

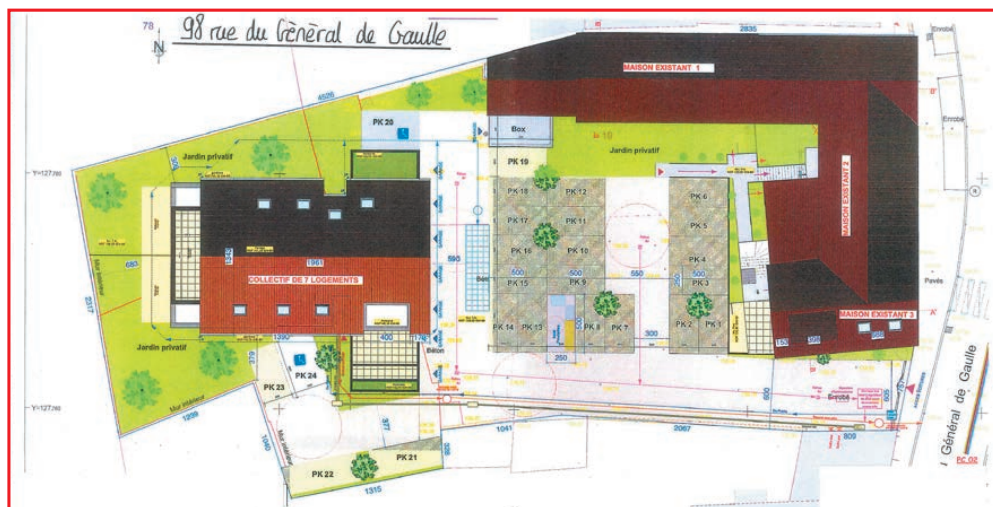
3 maisons individuelles ont été construites au 16 rue du Moulin



Permis d'aménager au 11 rue du Gal de Gaulle : un immeuble de 2 logements et 3 maisons d'habitation



Rénovation d'un bâtiment avec création de 9 logements, d'un collectif de 7 logements plus 8 garages et 24 places de stationnement au 98 rue du Général de Gaulle.



Réaménagement des écoles existantes

Dans le cadre du lancement des travaux de réaménagement des écoles existantes, la commune de Geudertheim a fait appel à la société SEDISCAN pour la confection des plans en 3D du bâti existant. À ce jour, la commune ne disposait pas de plans précis et détaillés de l'école élémentaire, ceux en sa possession datant des années 1850. La mission de maîtrise d'œuvre disposera ainsi d'éléments lui permettant d'avancer au mieux sur ce projet. Les échanges d'informations seront plus rapides et plus efficaces avec les autres interlocuteurs du projet.



Microzone d'activités

Plusieurs extensions de bâtiments sont en cours dans notre microzone d'activités qui affiche complet au niveau des terrains.

- **Ceramique +**, 4 rue des Meuniers : extension de l'entrepôt ; surface plancher créée : 378 m²
- **Alsace Biscuits Tradition**, 1 rue des Meuniers : création d'une ombrière photovoltaïque pour le stationnement des véhicules ; surface plancher créée : 0 m²



EAM, 2 rue de l'Industrie : extension des bureaux et création d'un logement de fonction ; surface plancher créée : 80 m²



KMG, 9 rue de l'Industrie : extension du hall d'activité ; surface plancher créée : 298,24 m²

Association théâtrale des Geyderther Wackes



De 1977 à 1983, les représentations se déroulaient dans l'ancienne salle de cinéma.
De gauche à droite : Margot Wolff (+), René Hamm, Lauriane Hamm, Geneviève Friess, François Lieb, Michèle Brucker, Jean-Marie Steinmetz (+), Alfred Jung, Martine Arlen, Marcel Wolff, Didier Knipper, Michel Billau, André Garçon (+), René Krippelben.

Créée en 1984, l'association théâtrale des Geyderther Wackes (« Les voyous de Geudertheim ») n'est pas montée sur scène en 2021 et ne jouera pas non plus en janvier 2022, comme nombre d'autres associations. Comment se présente la suite, alors que les dialectophones sont de moins en moins nombreux et que la relève chez les acteurs est donc de plus en plus difficile ? Le théâtre alsacien, c'est sûr, est à la croisée des chemins.

Sans vouloir se voiler la face, on peut craindre que le théâtre alsacien soit sur le déclin, inexorablement. Le président fondateur Alfred Jung fait le point, sans concession. Il s'agit de voir la vérité en face.

D'abord, un double constat. Dans les années 1950, la langue française était à Geudertheim, comme dans la plupart des autres villages, une langue étrangère pour les enfants. Tout le monde, sauf l'une et l'autre famille, ne parlait qu'alsacien. En arrivant à l'école, les enfants ne connaissaient ni « oui » ni « non ». Et l'apprentissage du français prenait son temps, puisque pratiqué uniquement à l'école. Cela n'empêchait nullement les jeunes



Trois figures légendaires des Geyderther Wackes : Jean-Marie Steinmetz, Alain Rives et Margot Wolff sur scène en 1995. Ils sont à présent réunis sur une scène éternelle.

Alsaciens de faire d'aussi brillantes études que les Français de l'intérieur.

Le dialecte alsacien est devenu une langue étrangère

Second constat : en 2021, le dialecte alsacien est devenu une langue étrangère pour presque la totalité des enfants entrant en maternelle. Des parents, ne parlant que le dialecte à leurs enfants, ont vécu l'expérience traumatisante de voir leurs rejetons complètement exclus à cause de la barrière de la langue !



Marcel Wolff et Jean-Marc Spindler, en *Astérix et Obélix*, dans la dernière pièce jouée en 2020.

Que s'est-il passé ? Il y a d'abord, après 1945, une volonté de franciser de force les Alsaciens, par rejet de tout ce qui était allemand, en interdisant le dialecte à l'école. En début de récréation l'instituteur filait un caillou à l'élève surpris à parler alsacien, qu'il se dépêchait de filer à un autre en tendant l'oreille ou en mettant un piège en place. À la fin de la récré, le dernier possesseur du caillou savait ce qui l'attendait : copier 100 fois, à la plume : « je ne dois pas parler alsacien à l'école » (notez au passage « l'alsacianisme » caractérisé).

Mais cette mesure politique n'est pas la principale cause du déclin de la langue alsacienne. Il s'agit bien plutôt du lent mais irrémédiable brassage de la population, dû souvent à la grandissante mobilité économique avec l'arrivée en Alsace de personnes francophones ou parlant une langue étrangère. L'alsacien était alors principalement transmis par les grands-parents. Mais une fois cette source tarie, le déclin du dialecte s'accroît. Et le point de non-retour se rapproche de plus en plus. Malgré tous les efforts fournis par l'OLCA (Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle), les associations et les communes.



Nadine Noé-Siegel avec la relève Yaelle et Océane

Dans ce contexte, le rôle des troupes de théâtre dialectal est primordial. Elles sont une bonne centaine à monter sur scène, à mettre en valeur la langue alsacienne et à chercher à se renouveler, sous peine de mourir.

Dans les restaurants

En ce qui concerne Geudertheim, le théâtre alsacien avait la cote, dans la foulée du chef-d'œuvre *D'Herr Maire* écrit en 1898 par le grand maître du genre, le Brumathois Gustave Stoskopf (1865 - 1944). Par exemple, le programme des fêtes d'hiver, se déroulant au restaurant *Au Cygne*, de la Société de musique ainsi que des défunts Chœur d'hommes et Société de gymnastique, comportait une partie théâtrale, des sketches, avant le bal terminant la soirée. On a également joué au théâtre alsacien sur la scène de l'ancien foyer catholique (actuellement propriété Lutz). Mais lorsque les restaurants se mirent à faire de la tarte flambée, fin des années 1960 - début des années 1970, beaucoup de scènes disparurent.

Dans l'ancienne salle de cinéma

À Geudertheim, en 1977, sous le président Philippe Gross, une section de théâtre alsacien s'est créée au sein du football-club. Elle se produisait sur la scène de l'ancienne salle de cinéma de la paroisse protestante le 26 décembre. Et lorsqu'en 1984 la salle polyvalente ouvrit ses portes, cette section vola de ses propres ailes en devenant les *Geydether Wackes*.

Disposant de remarquables acteurs, l'association bénéficia aussitôt d'une excellente réputation. Outre ses trois représentations en janvier à Geudertheim, elle se produisait également à Preuschdorf, Lupstein, Forstfeld, Vendenheim, Haguenau, Wolschheim, Stephansfeld, et sa tournée la conduit toujours et depuis fort longtemps à Hoerdtd, Innenheim et Cronembourg.

1977 - 2022 : cela fait donc 45 ans que le théâtre alsacien prospère à Geudertheim. Des actrices et acteurs ont défilé. Les Geydether Wackes n'oublent pas ceux qui sont partis trop tôt : Gilbert Ritter, Frédéric Eng, Claude Wolff, Jean-Marie Steinmetz, Margot Wolff, Marline et André Garçon, Franck Ramspacher, Alain Rives.

Quel avenir ?

Comment se présente la reprise en janvier 2023 ? Après un arrêt de deux saisons, conséquence de la pandémie et du protocole de mise en place de mesures sanitaires restrictives, l'érosion par le haut des dialectophones se fera forcément sentir. Mais les *Geydether Wackes* comptent à nouveau faire rire les amis du théâtre alsacien. Et pour s'ouvrir aux francophones, en mettant peut-être du français dans le texte et en sous titrant la part dialectale. Une voie à explorer.

CAMPAGNE QUINQUENNALE DE RECENSEMENT



Les agents recenseurs de Geudertheim (de gauche à droite) : Amélie Chevallet, Christelle Brinster, Jérôme Lottmann, Élodie Schneider et Valentine Koch

la même période. Les personnes recensées n'ont aucune somme d'argent à déboursier. Un code donné par l'agent recenseur vous permettra de vous faire recenser en ligne (démarche déjà suivie par 60 % des recensés en France). Le cas échéant, il vous donnera un formulaire qu'il viendra récupérer ultérieurement. Il répondra à vos questions. Les procédures et le traitement des données, confidentielles, sont approuvés par la CNIL.

Le recensement de notre commune n'a pas eu lieu en 2021 en raison de la crise sanitaire. Il se déroulera finalement du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022. Organisé par l'Insee, il permet, outre le comptage de la population, de calculer les dotations de l'État au budget de la commune et de déterminer le nombre de conseillers municipaux. Il permet également de connaître les évolutions spatiales, démographiques et socio-économiques à toutes les échelles, d'une part à des fins de statistiques, d'autre part pour déterminer les besoins et aménager les territoires en conséquence. Le recensement est un acte obligatoire, quel que soit son statut : majeur, mineur, citoyen français ou étranger. Merci de réserver un bon accueil à l'un des cinq agents recenseurs qui se présentera à votre domicile, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Méfiez-vous du démarchage d'un éventuel inconnu ou d'un site internet qui vous réclamerait de l'argent durant

BOIS DE CHAUFFAGE

Le fuel augmente, l'électricité augmente, le gaz augmente ! Pourquoi ne pas se chauffer au bois ? Pour cela, la commune propose aux administrés des lots de bois de chauffage situés dans différentes parcelles de la forêt. Ce bois a été mis à terre par les agents de l'ONF pour permettre aux arbres situés à proximité de mieux se développer. Si vous êtes intéressés pour nettoyer une parcelle et acquérir du bois à moindre coût, merci de passer à la mairie.

ÉLECTIONS 2022 : LES PROCURATIONS

Le ministère de l'intérieur a modifié les dispositions des procurations pour les futures élections. En effet, pour les élections présidentielles et législatives la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Ce procédé est l'occasion d'offrir de nouveaux services à n'importe quel électeur.

MISE EN LOCATION D'UN LOCAL COMMUNAL

Suite à l'installation, prévue début 2022, du docteur Jérémie Lorentz dans ses nouveaux locaux, son actuel cabinet médical, situé 37 rue Sainte Maison, se libère. La commune le propose à la location, de préférence à un professionnel dans le domaine de la santé ou des services à la personne. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la mairie pour plus de renseignements.

OBLIGATION PNEUS NEIGE

Afin d'améliorer la sécurité des automobilistes sur les routes enneigées, la Loi du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne a instauré l'obligation d'équiper son véhicule de quatre pneus neige ou 4 saisons, ou d'avoir dans son coffre des chaînes ou des chaussettes à neige à partir du 1^{er} novembre 2021 dans certaines communes de montagne. 138 communes sont concernées dans le Bas-Rhin et 140 dans le Haut-Rhin, consultables sur le site Web de la Sécurité routière (www.securite-routiere.gouv.fr). Attention ! Cette obligation ne s'adresse pas seulement à leurs habitants, mais bien à tous les conducteurs qui se rendront dans ces communes ou les traverseront. Pour éviter de devoir toutes les connaître, une nouvelle signalisation a d'ores et déjà été mise en place aux entrées et sorties des zones de montagne où la loi s'applique (panneaux B58 et B59). Les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars seront soumis à cette nouvelle obligation. La mesure restera en vigueur jusqu'au 30 mars 2022 et sera renouvelée tous les ans. Pour cet hiver aucune amende ne viendra sanctionner les contrevenants. Mais au prochain les contraventions seront de 135 €. Alors pensez à votre sécurité et prenez dès maintenant les bonnes habitudes.

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

CRISTALLERIE VOIGT



En arrivant à Geudertheim depuis Hoerdtd, personne ne peut manquer sur la gauche au bord de la route la cristallerie Voigt brillant de ses mille feux. La magie s'opère dès que l'on pousse la porte du magasin et que l'on découvre les créations de verre et de cristal d'une incomparable finesse, pièces uniques réalisées et décorées à la main. Vases, carafes, coupes, verres, boules de Noël, objets de décoration, bijoux, miroirs, estampillés de la cristallerie, scintillent de tous leurs éclats. Myriam Voigt, la maîtresse verrière qui gère la petite entreprise, et sa mère Éliane, qui l'aide inlassablement, accueillent les clients et leur font découvrir les splendides créations de la maison et partagent avec eux leur passion. C'est Jean-Marie, le père de Myriam, venu de Montbronn avec toute son expérience de maître verrier et d'artisan tailleur sur cristaux, qui a démarré l'aventure en 1974 à Geudertheim, où il avait ouvert une entreprise de taille sur cristal pour les professionnels. Il est passé ensuite à la fabrication pour les particuliers, avec deux



boutiques à Soufflenheim, puis a ouvert ce magasin dans notre village il y a tout juste 16 ans. C'est tout naturellement qu'il a transmis le virus à sa fille Myriam, en lui montrant son travail et celui de ses collègues. Elle est partie alors se former au métier de souffleuse de verre à Paris, spécialité qui est venue enrichir la palette de savoir-faire de l'entreprise familiale. Souhaitant s'améliorer et acquérir de nouvelles compétences, elle est allée suivre les enseignements des maîtres verriers autrichiens et des maîtres vénitiens à Murano, mais aussi de ses confrères de Baccarat, et a pu ainsi se distinguer en créant ses propres réalisations. Elle propose désormais à sa clientèle des objets obtenus par filage ou soufflage de verre de Murano blanc ou coloré, qui en fait une des rares fileuses de verre en France, et démontre un art maîtrisé de la taille et de la gravure sur verre ou sur cristal. La gravure est d'ailleurs devenue sa grande spécialité, notamment à travers la personnalisation des produits fabriqués qui attire de nombreux clients, en particulier des jeunes qui ont découvert la cristallerie et ses créations grâce à son site Web et sa présence sur les réseaux sociaux. En adoptant l'e-commerce, Myriam a non seulement rajeuni sa clientèle mais a surtout étendu le rayonnement de son savoir-faire à travers toute l'Alsace. Preuve que passion, tradition et innovation peuvent faire très bon ménage. Pour des raisons pratiques l'atelier de Myriam est situé à la cave, juste en dessous de la salle d'exposition. Tous ses outils de travail y sont : la partie chaude avec le chalumeau et le four, et la partie froide avec les meules en diamant et en grès pour la taille et la gravure, ainsi qu'une petite sableuse pour pouvoir donner un aspect mat au verre. Et en cette fin d'année Myriam participe également à la féerie de Noël en produisant toute une gamme de boules de Noël à des prix des plus abordables et toujours personnalisables avec des gravures selon les souhaits des clients.

Pour tous renseignements : 1 rue de l'Industrie (ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h). Tél : 03 88 51 08 54.
Web : cristallerievoigt.com.
Cristallerie Voigt sur Facebook.
Point relais pour le réseau Mondial Relay.



UNE AMBIANCE FAMILIALE ET BON ENFANT À L'ESPRIT DE FAMILLE



Bien des personnes ignorent que le *Waldeck* fonctionne toute la semaine, notamment avec la discrète et néanmoins dynamique association Esprit de Famille, au premier étage. Elle est née en 2010 de la volonté de l'équipe de l'Abama (Association Brumathoise des Assistantes Maternelles Agréées), qui partage ses locaux avec elle depuis 2014, de proposer différentes activités d'éveil et de jeux aux enfants. L'Esprit de Famille propose des « matinées récréatives » aux enfants de moins de 3 ans (ou non scolarisés) accompagnés d'un adulte. Elles permettent à l'enfant de s'épanouir dans un milieu rassurant et convivial, avec d'autres enfants. C'est un bon moyen de préparer l'entrée à l'école maternelle. Le tarif est de 2 €



par enfant, incluant le matériel mis à disposition, le coût de l'intervenant et le goûter. Des ateliers autour du bien-être de l'enfant et de la périnatalité sont organisés régulièrement dans les locaux, à destination des parents et des professionnel(le)s qui peuvent échanger avec des intervenants spécialisés dans le domaine de l'enfance. Des nouveautés sont régulièrement proposées, et consultables sur <https://abama.net>. De plus, des goûters d'anniversaire ouverts à tous les enfants sont organisés dans les locaux de l'association, le mercredi et le samedi après-midi. Différents thèmes sont proposés, l'enfant est libre de choisir celui qui lui convient. Les enfants sont pris en charge par une équipe de professionnelles. L'association Esprit de Famille gère aussi une ludothèque. Plus de 1 700 jeux pour petits et grands peuvent être empruntés par le public. Sur place, un espace permet de préalablement les découvrir.

Renseignements auprès de Marie-France Dufils : téléphone 06 48 14 49 68, courriel : marie-france-dufils@abama.net.

LA TABLE D'À CÔTÉ



Claude Montenat, de formation hôtelière, a exercé son activité pendant 20 ans dans l'hôtellerie haut de gamme (en Bourgogne et en Alsace), et a décidé

d'ouvrir un établissement fondé sur le concept de la table d'hôte. La philosophie première d'une table d'hôte est le retour à l'essentiel : rencontres, partage, plaisirs autour d'une même table. À l'inverse d'un restaurant, il n'y a qu'un seul plat du jour proposé à midi (modifié tous les jours) dans une salle à manger de caractère familial qui peut accueillir une quinzaine de personnes. C'est l'occasion de retrouver ou découvrir une cuisine traditionnelle (*baeckehoffe*, bouchées à la reine...) à base de produits régionaux, issus autant que possible d'exploitations agricoles (fruits et légumes) ou du terroir. Les vins bio seront mis en avant ainsi que bière et jus de fruits régionaux. Pour finir ce moment de plaisir et de partage, vous sera proposé un choix de desserts, tisanes et cafés. Pour découvrir l'endroit, il sera possible de passer un après-midi récréatif de 14 h à 17 h en dégustant un « café kuchen », ou une planchette de charcuterie accompagnée de vin, ou une soirée festive privée (anniversaire, fête de Noël...) avec un repas pour une dizaine de personnes. La Table D'à Côté, située 5 rue du Chevreuril à Geudertheim, se démarque avec une impressionnante fresque réalisée sur deux façades. Elle a ouvert ses portes le 6 décembre, du lundi au vendredi. **Uniquement sur réservation au 03 90 29 39 48, avec présentation du passe sanitaire à l'entrée. Actualités à suivre sur Facebook.**

SOIRÉE HALLOWEEN

La deuxième édition de la soirée Halloween, organisée le 30 novembre 2021 par la section des jeunes du FC Geudertheim, a rencontré un franc succès. Malgré la météo capricieuse, 1 000 contrôles de passe sanitaire ont été comptabilisés, auxquels il convient de rajouter un certain nombre d'enfants et d'adultes passés par l'extérieur du stade, ce qui porte la participation à près de 1 300 personnes ! Soirée couronnée d'un succès inattendu, rendez-vous est déjà pris pour 2022.



SAINT NICOLAS À GEUDERTHEIM

Ce vendredi 3 décembre 2021, une partie du parcours de santé de Geudertheim avait revêtu ses habits de lumière pour la traditionnelle marche aux lampions de la Peep de Geudertheim. Après une année blanche pour cause de Covid, l'association a eu à cœur d'organiser cet événement tant attendu par les enfants. Le



chemin, balisé par de multiples bougies et leds, a permis à plus d'une centaine d'enfants, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, de rencontrer Saint Nicolas. La Peep tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette marche une réussite, et donne d'ores et déjà rendez-vous aux petits et aux grands pour l'édition 2022. Joyeuses fêtes à tous !

MARCHÉ DE NOËL

Ce 5 décembre 2021 flottaient sur notre beau village de Geudertheim des odeurs réconfortantes de vin chaud, de tartines flambées et de gaufres chaudes. C'était le jour choisi par les deux associations de parents d'élèves Vivre l'École et la Peep pour



organiser conjointement leur marché de Noël. Pour cette grande première étaient présents une quinzaine d'exposants. L'école élémentaire et le périscolaire étaient aussi de la fête en proposant des décorations de Noël réalisées par les élèves de Geudertheim. Les associations ont servi toute la journée des douceurs sucrées et salées aux participants. Un atelier de *Furoshiki* (technique japonaise traditionnelle de pliage et de nouage du tissu utilisée pour l'emballage de cadeaux) a été installé, et les enfants ont pu faire des photos sur le traîneau du père Noël, ce dernier ne pouvant être présent en raison des préparatifs de Noël au pôle Nord avec ses lutins ! Les associations sont heureuses d'avoir accueilli plus de 500 personnes au sein du marché. Fortes de ce succès, elles vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une seconde édition avec encore plus de surprises ! Elles vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

ATELIER NOËL AU PÉRISCOLAIRE

À l'occasion du marché de Noël de Geudertheim, les enfants du périscolaire ont préparé quelques *Bredele* en compagnie de nos deux bénévoles Jeanne et Simone, des stagiaires et de Noémie Schwartz. Patricia a confectionné les petites boîtes à *Bredele* avec un autre groupe. Vous avez pu découvrir au marché de Noël le 5 décembre à Geudertheim et tous les jours suivants à la salle polyvalente des *Loustics* les bricolages, cartes autres surprises préparés par les animateurs. Un grand merci à Patricia pour sa mobilisation pendant ses vacances d'octobre afin de confectionner des cartes de Noël.



DON DU SANG

La dernière collecte de sang du mardi 12 octobre a enregistré la participation de 66 donneurs. 59 prélèvements ont été effectués, six nouveaux donneurs ont fait un don. Vous trouverez ci-dessous le bilan de ces trois dernières années.

Année	Janvier	Mars/avril	Juin/juillet	Octobre	Total
2019	40	44	34	49	167
2020	36	39	62	71	208
2021	57	61	61	59	238

Malgré la crise sanitaire, on constate que la progression annuelle est constante et on peut s'en réjouir. Les donneurs ont répondu présent et un noyau de fidèles est à l'origine de ce bilan. Merci à eux, et souhaitons que l'année 2022 profite de cet élan à l'occasion des prochaines collectes du 4 janvier et du 29 mars.

STAGE DE DANSES FOLKLORIQUES

Pour préparer son 50^e anniversaire le 19 mars prochain à Hoenheim, l'association départementale des groupes folkloriques du Bas-Rhin organise plusieurs stages à destination des membres volontaires des groupes affiliés. Le dernier a eu lieu le dimanche 7 novembre à la salle polyvalente de la commune, rassemblant une quinzaine de danseuses et danseurs, dont cinq de l'association locale. Yves Ohlmann (président de la musique paysanne et du groupe folklorique de Geudertheim) et Jacky Forler (président du groupe folklorique d'Obermodern), qui animent ces stages, ont fixé à janvier le prochain rendez-vous des folkloristes. Ceux de Geudertheim se retrouveront e n t r e - t e m p s , comme à leur habitude, lors des répétitions du mardi soir.



FILIGRANE EN CONCERT



Le concert de l'ensemble vocal Filigrane était d'une beauté et d'une douceur, Christelle avait même l'impression d'être dans une bulle ! Debout à côté de la crèche de l'église

catholique, la vingtaine de choristes expérimentés et passionnés ont interprété différents contes de Noël de compositeurs tels que Claude Debussy (*Yver vous n'êtes qu'un villain*) ou Francis Poulenc (*O magnum mysterium*). Avec des compositeurs étrangers tels que Gunnar Eriksson (*Gjendines Badnlat*) ou Jaakko Mäntyjärvi (*Double, double toil and trouble*), nous avons pu apprécier la puissance et la qualité des voix. Jean-Philippe Billmann, le chef de chœur, a terminé le concert par une de ses compositions, *Je vous salue Marie*, en l'honneur de la Vierge Marie qui est pour lui la représentation de l'humanité.

ATELIERS POUR LES SENIORS

Dans le cadre de la Conférence des Financiers, en partenariat avec la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ), plusieurs ateliers spécialement destinés aux seniors ont été organisés dans la commune. Trois modules, relatifs à l'atelier prévention routière animé par Gérard Bertevas, agent de sécurité au sein de la CCBZ, ont eu lieu dans la salle des mariages de la mairie les 19 et 26 novembre ainsi que le 3 décembre. Quatre personnes y ont participé, et malheureusement, l'absence et le désintérêt manifestés par les seniors de la commune est bien regrettable, malgré les efforts fournis par les organisateurs. Par ailleurs douze séances de marche nordique sont en cours dans la commune, animées par Agathe de l'association Siel Bleu, tous les lundis après-midi de 14 h à 15 h 30. Cet atelier a eu un tel succès que les organisateurs ont élargi les inscriptions. Un groupe de jeunes seniors se retrouvent donc tous les lundis, à découvrir cette discipline qui consiste à marcher à l'aide de deux bâtons permettant d'avancer plus vite, dans la joie et la bonne humeur.



Culture dialectale



Min Geyderthe

A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so lãng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

De Wiehnochtsboem / Le sapin de Noël

De scheensch Boem esch de Wiehnochtsboem / Le plus bel arbre : le sapin de Noël

Parmi tous les arbres, le sapin de Noël est assurément le plus beau. En décembre (*em Dezamber*), ils sont six millions, en France (*em Fränkrich*), à quitter forêts et plantations pour être décorés (*gezert*) dans le but d'égayer (*ufhalle*) églises, places, rues, magasins et, surtout, les fêtes de famille (*Fàmelië-Feschter*).

Pas de véritable fête de Noël sans son sapin, symbole de la lumière (*Lecht*), de la générosité (*Grosszügichkeit*), de la victoire (*Sieg*) de la vie sur la mort. Et connu en Alsace (*em Elsàss*) au moins (*mindestens*) depuis 1521, date où il est nommé pour la première fois (*zuem erschte Mol*), à Sélestat (*Schlettstãdt*).

Il y a fort longtemps (*schon lãng hare*), remontons un siècle (*a Johrhundert*), il était décoré la veille de Noël, à l'abri des yeux des enfants, de pommes rouges, les bien nommées *Christkindler*, de noix (*Nuesse*), de bougies, d'une étoile (*Starn*) ou d'une pointe (*Spetz*), et trônait en bonne place dans la *Stub*, cette pièce où la famille se réunissait pour les veillées et autres grands événements.

L'odeur boisée (*de Holzduft*) du sapin enveloppait le visiteur dès l'entrée. Les cadeaux (*d'Gschanke*) étaient, à l'époque (*zue dere Zitt*), des gants, un cache-nez, un bonnet (*Zepfeskãpp*), un pull, des bas (*Strimpf*) tricotés durant les soirs d'automne. Pour les enfants, le parfum d'une orange et d'une tablette de chocolat était un immense bonheur (*immenses Glect*). Et ce n'est que le 24 que les *Bredle* arrivaient sur la table (*uf de Desch*). La fête de Noël était essentiellement religieuse. Pas de repas spécial.

Peu à peu, de nouvelles senteurs sont apparues. Celles de mandarines et clémentines, autres petites merveilles. Des guirlandes et boules (*Glocke*) ont enrichi la décoration du sapin. Noël était la fête de famille par excellence.

De nos jours, d'autres arômes, bouquets et effluves sont liés au sapin de Noël. Celles du vin chaud, d'une bouteille de crémant ou de champagne, de foie gras, de rôti de chapon, de saumon, de caviar pour les plus fortunés. Le réveillon de la nuit de Noël est souvent une véritable soirée festive, en même temps que le côté religieux s'estompe au profit d'une fête commerciale qui débute avant la Toussaint (*vor de Allerheiliche*) par la vente des jouets (*Speelsãche*).

Et la hotte du père Noël a suivi la même évolution. Avec des cadeaux en tout genre selon les bourses (*de Galsãck*). Souvent, de plus en plus sophistiqués et plus chers. De nos jours, les « pianotements » sur les portables remplacent souvent les jeux de famille d'autrefois (*von frejer*), comme le jeu de cartes tout simple du *Schwarz-Peter* et le *Mensch aergere dich nicht* (« ne te fâche pas ») que les mauvais perdants renversaient (*umwarfe*) parfois, en faisant avancer des pions en jetant le dé (*Werfel*). Le sapin scintillant (*glezert*) de mille feux dans son coin a perdu un peu de son attraction, vu qu'il y en a des dizaines et dizaines dans les rues (*uf de Strosse*) et un peu partout ailleurs.

C'est pourtant autour du sapin de Noël familial que l'on peut trouver sérénité (*Gelãsseheit*), bonheur (*Glect*), joie profonde (*deefi Freid*), paix (*Frede*).

Mais aussi nostalgie (*Nostãlgie*), consolation (*Troscht*) en pensant aux êtres chers dont la place autour de la table est vide. Mais le plus bel arbre de Noël est peut-être celui rêvé par un SDF (*ohne feschter Wohnsetz*), grelottant de froid au coin d'une rue (*zettert vor Kaelte àm a Strosse-Eck*), qui revoit le sapin de son enfance (*sinere Jugend*), avec l'odeur de ses aiguilles (*Noodle*), d'oranges, de *Bredle*, de vin chaud. Pour lui, aussi, l'arbre de Noël est féérique, mais seulement dans son rêve (*fer ene euij esch de Wiehnochtsboem zeuberhãft, àwer numme en sinem Treuim*).



LES MARIÉS DE L'ANNÉE 2021



17/04
Franck et Deborah Mafitas



15/05
Guillaume et Lorena Moret



19/05
Cindy et Carolane Hoeffel/Grussenmeyer



29/05
Mevlut et Morgane Kocaman



10/07
Anthony et Marie Christodoulou

LES MARIÉS DE L'ANNÉE 2021



30/07
Tristan et Cynthia Maillard



31/07
Bastien et Hélène Messerer



14/08
Hervé et Caroline Luck



4/09
Franckie et Laura Muhl



18/09
Antoine et Amandine Khelifa

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Jean Georges Mühl • 85 ans



Jean-Paul Lergenmuller • 85 ans †



Noces d'or
26/11 Époux Diebold



Noces de diamant
29/11 Époux Fessmann



Noces d'or
4/12 Époux Striegel

Les époux Jean Gester ont fêté
le 6 octobre dernier leurs Noces de diamant.

> OCTOBRE 2021

JUBILAIRES

• 2/10

Jean-Georges MUHL

14 rue Hof, **85 ans**

• 3/10

Marie Hélène HAMM née SCHUSTER

23 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

• 6/10

Jean-Paul LERGENMULLER

78 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

• 8/10

Marlise HAMM née FESSMANN

30 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 10/10

Berthe WOLFF née ROTH

7 rue de l'Arche, **87 ans**

• 11/10

Élisabeth ANDRES née MUNCH

2 rue de la Zorn, **80 ans**

• 15/10

Berthe HAMM née

HOECHSTETTER

2 impasse Jacques, **88 ans**

• 22/10

Marie-Madeleine WOOCK

15 rue du Moulin, **91 ans**

Edwige ESSINGER née JUNGER

26 rue Sainte Maison, **82 ans**

• 23/10

Georges FESSMANN

3 rue du Presbytère, **86 ans**

NAISSANCES

• 13/10

Léonore et Octavia SCHNEIDER

nées à Strasbourg

filles de Mathieu SCHNEIDER

et d'Élodie WENDLING

27b rue du Gal de Gaulle

Léonard Gilbert D'OVIDEO DELUBRIAC

né à Sélestat

fil de Raphaël D'OVIDEO

et de Julie DELUBRIAC

4 rue du Gal Leclerc

• 14/10

Antoine Charles BULIARD

né à Strasbourg

fil de Julien BULIARD

et de Laura LEOPOLD

21c rue du Gal de Gaulle

• 15/10

Léone Louise Sylvie HAMM

POPOWICZ

née à Haguenau

filie de Sébastien POPOWICZ

et d'Aurélié HAMM

5b rue de Kurtzenhouse

• 22/10

Oscar STEINER

né à Schiltigheim

fil de Franck STEINER

et de Rachel SCHMITT

8 rue des Vanneaux

• 27/10

Rose BESSIÈRE

née à Schiltigheim

filie de Lionel BESSIÈRE

et de Laurie TECHEL

29 rue Hornwerck

DÉCÈS

• 18/10 à Haguenau

dans sa 90^e année

Jeanne Marguerite LUTZ née STRIEGEL

13 rue du Moulin

• 19/10 à Haguenau

dans sa 91^e année

Joseph Sylvestre HUSS

6 rue Dietweg

> NOVEMBRE 2021

JUBILAIRES

• 1/11

Colette SCHWARZ née THOMANN

34 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

• 5/11

Charles GEISSLER

27 rue Sainte Maison, **86 ans**

• 7/11

Roland SCHRAMM

3 rue Albert Schweitzer, **87 ans**

• 11/11

Marguerite BECK née GELDREICH

16 rue Albert Schweitzer, **83 ans**

• 13/11

Denise STROHL née HEINEMANN

10 rue des Pommiers, **82 ans**

• 25/11

Mélanie CONTET née MEICHEL

8 rue des Primevères, **92 ans**

État civil

NAISSANCES

• 3/11

Cassandra SORG

née à Haguenau
fille de Logan SORG
et de Fanny CAVODEAU
18 rue du Moulin

• 17/11

Habib TORKI

né à Schiltigheim
fils de Nizar TORKI
et d'Ellya SILBERREISS
20 rue du Moulin

• 21/11

Maloé Cécile Charlotte FRIRY

née à Strasbourg
fille de Fanny FRIRY
1 impasse Jacques

• 26/11

Lucie LOSER

née à Haguenau
fille de Maxime LOSER
et de Céline VICAIRE
14 rue de l'Arche

DÉCÈS

• 20/11 à Brumath
dans sa 87^e année

Georgette LOSER née ROSER

Anciennement 24 rue du Gal de
Gaulle

• 21/11 à Geudertheim
dans sa 77^e année

Frédéric Marcel GROSS

11 rue Hornwerck

• 22/11 à Haguenau
dans sa 95^e année

Jeanne WENDLING née LEMMEL

3 rue Hornwerck

• 27/11 à Brumath
dans sa 95^e année

Madeleine THOMAS née

TAUTENHAHN

Anciennement à Geudertheim

• 29/11 à Strasbourg
dans sa 80^e année

Claude Maurice Albert CHASSARD

15 rue des Petits Champs

• 30/11 à Haguenau
dans sa 86^e année

Jean Paul LERGENMULLER

78 rue du Gal de Gaulle

• 5/12

Frieda KNIPPER née MEISSNER

17 rue du Moulin, **97 ans**

• 6/12

Nicole FIECK née KUHN

16 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

Ernest KLEIN

11 rue de l'Arche, **80 ans**

DÉCÈS

• 13/12 à Brumath
dans sa 98^e année

Frieda KNIPPER née MEISSNER

anciennement 17 rue du Moulin

> DÉCEMBRE 2021

JUBILAIRES

• 1/12

Gilbert JUNGER

1 rue Albert Schweitzer, **86 ans**

• 2/12

Albert REINBERGER

8 rue des Primevères, **86 ans**

• 4/12

Jean GESTER

2 rue du Château d'Eau, **84 ans**

Lydie MUHL

8 rue du Chevreuil, **81 ans**

2021 en chiffres

- Naissances : 31
- Mariages : 10
- Pacs : 6
- Décès : 24

Le comité de rédaction :

Arny Eyer mann, Pierre Gross, Prazérès Herrmann, Frédéric Jung, Éric Masson, Barbara Neunreuther, Jérémie Ohlmann, Béatrice Treil et Renaud Treil.

vous souhaite un joyeux Noël et une excellente année 2022 !